



ÉTABLISSEMENT SOUS TENSION

Après ce dimanche qui a laissé des collègues au tapis l'EPM a de nouveau été confronté à l'agression d'une enseignante et de l'un de nos collègues intervenus ce jeudi 21 octobre.

Vers 10h, sur la zone socio, un détenu refuse d'effectuer le travail demandé par l'enseignante. Comme prévu dans le règlement intérieur le mineur est exclu de cours.

Immédiatement, il insulte copieusement la professeure avant de lui jeter sa pochette de cours qui touche son œil puis balance une table avant d'être évacué par nos collègues alors qu'il s'approchait d'elle pour en découdre physiquement.

Lors de l'arrivée de renforts sur la zone scolaire, nos collègues ont tenté de raisonner et isoler le détenu pour le faire « redescendre ».

Malheureusement il a poursuivi ses exactions et a agressé l'un des surveillants présents en le bousculant avant de lui asséner un coup à la tête lors de la maîtrise de cet individu devenu inévitable.

Depuis quelques temps la tension est palpable sur l'EPM, le manque de personnel ajouté à des profils inappropriés à l'architecture et à la configuration EPM génèrent des incidents.

Si la couverture des cours de promenades est une bonne nouvelle les couloirs de circulation comme dans d'autres EPM sont plus que jamais urgent.

Corriger l'architecture pour sécuriser les personnels.

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **espère que la justice jugera rapidement et fermement ce passage à l'acte.**

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **félicite les agents présents pour leur professionnalisme.**

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **apporte son total soutien à notre collègue blessé et à l'enseignante victime de cette agression et d'agissements intolérables.**

SLP **FO Justice** EPM Orvault

Le : 21 /10/2026

